

Tulipes et zinnias au cœur des vignes

Le Château Brown, en Pessac-Léognan, abrite une parcelle transformée en ferme florale. Cette démarche, tant environnementale que sociale, vise notamment à encourager la production de fleurs locales et de saison. Tout en conférant une certaine poésie aux lieux...



© Luke Carver

C'est une parcelle de 700 mètres carrés, au cœur des 60 hectares du Château Brown. Une "ferme florale" initiée en mai 2020 par Pauline Rival, jeune hortultrice qui cherchait un bout de terre pour se lancer dans la production de fleurs.

Le château Brown disposait justement d'une parcelle laissée en jachère. « *Notre domaine est entièrement classé en Pessac-Léognan, mais nous en gardons 45% non cultivés* » explique Mathilde Loriaud, responsable marketing et communication du Château. Des espaces sont ainsi laissés sans vigne (bois, forêt, verger) pour préserver la biodiversité sur l'exploitation.

Séduite par le projet de Pauline Rival, l'équipe du château a donc décidé de mettre cette jachère à disposition de la jeune hortultrice, qui « *en a fait quelque chose de magnifique* ».

Pauline est aujourd'hui partie, et ce sont de jeunes voisins du château, Agnès Darricau et Luke Carver, qui ont proposé de prendre la relève. « *On avait à cœur que cela continue* », poursuit Mathilde. « *Cela fait partie aussi de notre volonté d'ouverture, d'entraide, une initiative que l'on peut qualifier de sociale* ». Pauline Rival faisait en effet partie du "Collectif de la fleur française", qui vise à réinjecter du local dans la production florale, et encourager ainsi une agriculture et une consommation responsable.

Agnès et Luke ne sont pas horticulteurs, ont un métier par ailleurs, mais sont passionnés, et ravis de poursuivre l'aventure. Ils ont été formés pendant 4

mois par Pauline, qui non seulement leur a transmis son savoir-faire, mais a laissé en sol toutes ses vivaces, plus de 20 variétés (dahlias, gypsophile, eucalyptus...). Depuis, Agnès et Luke ont aussi planté 2 500 bulbes de tulipes, de narcisses et d'anémones et comptent cultiver une variété de fleurs annuelles (zinnias, cosmos ou encore tournesols).

Pour eux, cultiver cette parcelle au cœur d'une propriété viticole revêt de multiples avantages. « *Nous avons la chance de pouvoir utiliser l'eau que nous fournit le château pour notre système d'irrigation. Nous bénéficions aussi de toute l'herbe tondue, soit du compost à volonté, un engrais naturel.*

Par ailleurs, nous récupérons certains de leurs cartons d'emballage. Le bénéfice est double car cela permet de recycler et de recouvrir la terre pendant l'hiver, selon la méthode du "no till farming" – sans labour, pour préserver les micro-organismes et l'activité biologique du sol. Et puis, cerise sur le gâteau, nous sommes entourés de personnes avec un savoir-faire et une connaissance de la terre inestimables. »



© Sam Sargeant

Seul (petit) bémol : si cette jachère fleurie est bénéfique pour tout un écosystème – dont les abeilles bien sûr – elle attire aussi les biches et les animaux présents sur le domaine... Une clôture a dû être mise en place pour protéger les plantations. Les premières fleurs devraient sortir fin février.